

	COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE ROMAIN ROLLAND 14/11/2023
---	--

ÉTAIENT PRESENTS

Représentants de l'équipe enseignante et de direction de l'école Romain Rolland

Directrice : Mme Assouline

Enseignants : Mme Olivier, M. Debieu, Mme Noël, Mme Castelle, Mme Fellah, Mme Caumartin (UEEA), Mme Campanella, Mme Ndiaye, Mme Brahimi, Mme Merzel, Mme Ciurko,

Représentant de la Ville des Lilas

Richard Le Pontois (Conseil municipal délégué au Sport, et aux Jeux Olympiques et Paralympiques), représentant de la mairie pour l'école.

Représentants des parents d'élève

API : Linda Betraoui, Sonia Suquet, Julie Tchernookov, Stéphanie Idir, Laurence Vintejou, Sophie Laubie, Sylvie Hourlier

FCPE : Stéfan Hillion, Abdelhalim Raiss, Ingrid Peters, Lauriane Rousse, Roxane Bouazzat

ORDRE DU JOUR

1. Présentations et point sur la rentrée : structure, effectifs, équipe enseignante 2023/2024 et carte scolaire

Structure et effectifs 2023-2024

L'école accueille cette année 279 enfants, auxquels s'ajoutent les 9 enfants de l'UEEA (Unité d'enseignement en élémentaire autisme, qui ne sont pas comptés dans les effectifs), soit au total 288 élèves, répartis comme suit :

- 57 CP
- 51 CE1
- 52 CE2

soit 160 élèves pour le cycle 2

- 58 CM1
- 61 CM2

soit 119 élèves pour le cycle 3

L'école compte 12 classes. Cela correspond donc à une moyenne de 23,25 enfants par classe, ce qui, selon l'Éducation Nationale, est conforme aux normes d'effectifs.

Le nombre total d'élèves doit être compris entre 276 et 300 élèves pour rester à 12 classes, sans les 9 élèves de l'UEEA, qui ne sont pas considérés comme faisant partie de la carte scolaire (la carte scolaire étant le système de répartition des élèves par écoles).

Avec 279 élèves comptabilisés à Romain Rolland élémentaire, la directrice attire l'attention sur le fait qu'une fermeture de classe peut être à craindre si le tracé de la carte scolaire reste le même. Elle souligne que le centre-ville se dépeuple, alors que les premières maisons du bout de la rue Romain Rolland ne dépendent pas de l'école par exemple. Elle indique qu'à l'inverse, certaines autres écoles sont surchargées. La mairie a engagé l'an dernier une réflexion sur la carte scolaire.

Par classe, les effectifs sont les suivants :

CPA : 19 élèves

CPB: 19 élèves

CPC: 19 élèves

L'équipe a privilégié des CP avec des petits effectifs pour leur permettre une belle acquisition de la lecture

CE1A: 26 élèves

CE1B: 25 élèves

CE2A: 22 élèves

CE2B: 8 CE2 (dans une classe de CE2/CM1)

CE2C: 22 élèves

CM1 A: 27 élèves

CM1B: 16 CM1 (+8 CE2, soit 24 élèves au total dans la classe),

CM1C: 15 CM1 (dans une classe de CM1/CM2)

CM2A: 26 élèves

CM2B: 26 élèves

CM2C: 9 élèves (+15 CM1, soit 24 élèves en tout dans la classe)

Cinq élèves sont accueillis en PPS (Plan particulier de scolarisation, élèves qui ont un dossier de la Maison départementale du handicap, la MDPH, et qui ont une demande d'AESH, Accompagnant d'élève en situation de handicap).

L'école a deux AESH mutualisées sur cinq enfants. Au total, 49 heures d'AESH ne sont pas assurées. Il manque à peu près deux adultes AESH pour l'école. Les 9 élèves de l'UEEA ont une AESH mutualisée.

L'école compte plus de 20 élèves en PAI (Projet d'accueil personnalisé, avec des gênes respiratoires, allergies, diabète...). Les médicaments des élèves en PAI sont conservés dans le bureau de Mme Assouline. Elle jette à la fin de l'année les médicaments, les parents qui le souhaitent pourront les

récupérer, il suffit d'en faire la demande au préalable. Un classeur de transmissions pour les élèves en PAI est donné au périscolaire afin que la continuité de l'information soit faite.

Pour les premiers PAI, il faut toujours passer par l'infirmière (basée à l'école Waldeck-Rousseau). Mme Assouline rappelle que les démarches sont obligatoires et non dérogatoires, les parents doivent anticiper quand ils savent que l'année suivante il faudra à nouveau un PAI pour son enfant.

Personnel de la mairie à l'école:

- Pour le remplacement de l'assistante de direction (Marie-Odile, partie à la retraite), personne n'est nommé à ce jour.
- Pour le remplacement de la gardienne, le contrat est en train d'être signé. La directrice espère l'avoir rapidement. La directrice insiste sur l'importance de la gardienne pour les deux écoles maternelle et élémentaire, parce qu'avec le plan Vigipirate alerte attentat, il faut être très attentif à la sécurité, pour que la porte soit bien fermée, savoir qui entre dans l'école, etc.
- L'école compte aussi une dame de service (Sandrine),
- six dames de cantine
- 13 animateurs présents lors des pauses méridiennes/cantine/périscolaire

Pour rappel :

- Le périscolaire se termine à 18H45, possibilité de sortir à partir de 17H15. Le post-étude (possibilité pour les enfants de passer de l'étude au périscolaire) est possible de 18H à 18H45.
- Le changement entre le goûter et l'étude ne peut se faire qu'une seule fois dans l'année et ce en début de mois (à voir avec la mairie).

2. Vote du règlement intérieur et résultats des élections

Règlement intérieur :

Le règlement est une déclinaison du règlement type départemental. Lecture du règlement, qui comporte un nouvel article pour permettre l'éviction d'un élève en cas de problème grave signalé à de multiples reprises auprès des parents (cas de mis en danger d'autrui ou pour lui-même et n'ayant pas trouvé d'issue satisfaisante au terme des concertations) et/ou en cas de harcèlement. Dans ce cas, il y a une réunion de l'équipe éducative et de la directrice de l'école qui peut conduire en dernier recours à l'éviction d'un élève pouvant aller jusqu'à 5 jours et /ou radiation de l'école (en cas extrême).

Vote à l'unanimité du règlement intérieur.

Election des parents d'élèves :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu en octobre: 486 inscrits /267 votants dont 247 voix exprimés. Cela donne un total de 12 sièges pourvus selon la répartition suivante : 8 sièges pour l'association API et 4 sièges pour l'association FCPE

3. Les projets pédagogiques des classes 2023/2024

Points divers :

- Les livrets seront remis (avec rendez-vous pour ceux qui le peuvent) deux fois dans l'année, le samedi 3 février et le mardi 25 juin 2024.
- Le cahier de liaison est à privilégier pour toute correspondance entre l'établissement ou les enseignants et les parents, par exemple pour les autorisations de sortie exceptionnelle ou pour une demande de certificat de scolarité.
- La mairie va doter chaque école d'un chariot informatique avec des tablettes prochainement.
- Il n'y a plus d'initiation à l'allemand en CM2, car le poste fléché en élémentaire n'est plus pourvu (poste pour un enseignant ayant une formation spécifique pour l'initiation à l'allemand). Les enseignants n'ont pas demandé d'intervenants en langue spécifiques. Ils enseignent l'anglais.
- L'école a mis en place une journée sans ballon dans la cour : le vendredi (c'est une nouveauté, qui vient d'être instaurée), avec des propositions de jeux traditionnels pour les enfants : billes, osselets, corde à sauter, marelle... Il y a deux lieux identifiés par les enfants pour les jeux dans la cour, le reste de l'espace reste libre.
- Mme Assouline va tenter de redemander une intervention de e-enfance, association de lutte contre le cyberharcèlement (<https://e-enfance.org/>) cette année, mais l'école n'est pas prioritaire car elle a déjà eu le droit à une intervention il y a deux ans et l'association est débordée par les demandes.

Projets pédagogiques de l'école :

- Toutes les classes vont à la piscine pour 15 séances, soit une fois par semaine pendant 15 semaines, soit en stage massé (intensif, trois fois par semaine sur cinq semaines) pour les CM1-CM2. Mme Assouline rappelle qu'il faut penser à apporter les affaires de piscine, et à ce que les enfants aient des habits chauds s'il fait froid (bonnet ou capuche pour les cheveux mouillés...). Des stages gratuits pendant les vacances sont proposés aux Lilas aux élèves repérés en difficulté pour la natation.
- Quatre classes font des projets musique avec Cécile Renou du conservatoire, neuf classes font des projets arts visuel avec l'intervenant David Nolan
- Cinq classes participent au projet Kangourou (concours de maths), <http://www.mathkang.org/concours/>
- Trois classes participent au Prix des Incorruptibles (prix de lecture), <https://prix.lesincos.com/>
- Cinq classes vont participer à un projet philo (les classes n'ont pas encore été définies)

Il y a également :

*Pour les CP : une visite prévention dentaire (qui a déjà eu lieu)

*Pour les CM1 : une intervention sur l'équilibre alimentaire

*Pour les CM2 :

- un projet avec l'association "Entre les lignes" (médias, fake news), <https://entreleslignes.media/qui-sommes-nous/>

-la visite du commissaire de police des Lilas (effectuée pour comprendre le métier de commissaire, de la police en général...)

- exposition "9-13 Moi jeune citoyen", <https://www.ordinaire.fr/exposition-9-13-moi-jeune-citoyen>

-projet iOTA (pour le CM2 B) : travail sur la coopération pour apprendre le codage selon un schéma afin que des chercheurs académiques puissent en tirer des conclusion de recherche pour leur thèse. Etude de cohorte de classes avec différents groupes de tests (une moitié fera les tests une fois par semaine et une moitié ponctuellement, pour voir si en faisant ce travail régulier, il y a plus de coopération dans la classe), <https://projet-iota.fr/>

*Pour les 9 élèves de l'UUEA : classe transplantée à la ferme en juin 2024

*projet Kapla (pas encore validé, à l'étude pour toute l'école).

En moyenne la somme de 15 euros par enfant et par classe est alloué grâce à la coopérative scolaire.

Pour les sorties scolaires : autorisées en car affrété par la Ville et quand il y a des déplacements à pied aux Lilas. Par contre, dans le cadre du Plan Vigipirate Alerte Attentat (alerte maximale), Mme Assouline ne souhaite pas que les élèves et les enseignants prennent de risques en utilisant les transports en communs (métro, tram, bus).

Projet pHARe de lutte contre le harcèlement à l'école

L'école a adhéré au programme pHARe de l'Education nationale pour lutter contre le harcèlement (<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>)

Toute l'équipe enseignante ainsi que Mme Assouline est en train de se former dans le cadre de ce programme.

Après concertation, l'équipe pédagogique de l'école a décidé de ne pas faire remplir le questionnaire d'auto-évaluation aux élèves à partir du CE2 sur la question du harcèlement diffusé par le ministère de l'Education nationale. Il a été jugé trop compliqué à comprendre et à remplir pour les enfants et difficile à exploiter par l'équipe enseignante ensuite.

En revanche, les enseignants ont décidé de mener des actions dans leurs classes sur ce sujet du harcèlement scolaire, avec des temps de discussion collectifs en classe entre l'enseignant et les élèves, dans le cadre notamment de l'EMC (Education morale et civique), avec l'aide de textes, de livres, de jeux etc..

Plusieurs représentants de parents présents se sont étonnés du choix de ne pas faire remplir le questionnaire d'auto-évaluation par les enfants, et souligné notamment l'intérêt à leurs yeux d'une consultation individuelle des enfants, estimant qu'elle pouvait permettre de libérer la parole d'enfants qui n'osent pas parler sur ce sujet. L'équipe pédagogique et Mme Assouline leur ont répondu qu'il fallait faire confiance au corps enseignant, qui s'empare du sujet et voit les enfants évoluer toute l'année sur des temps différents (cours/ récréation/ sport/ temps de pause/ sortie).

Un représentant de parent a évoqué l'idée d'une boîte à lettres à émotions dans les classes, mais les enseignants ont répondu que la situation était différente dans chaque classe, et que les enseignants étaient en train de mettre en place des initiatives.

Les enfants confrontés au harcèlement doivent aller parler aux adultes. Il est recommandé aux parents dont les enfants connaissent ce type de situations ou tout autre problème au sein de l'établissement de venir en parler directement avec Mme Assouline ou les enseignants et de ne pas régler ce type de situation entre parents et/ou par le biais des enfants.

4/ RASED/médecine scolaire

Un Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) « complet » avec psychologue scolaire, maître E (aide à dominante pédagogique) et maître G (aide à dominante rééducative) intervient sur l'école, mais ces intervenants travaillent dans plusieurs écoles et ne sont pas là tout le temps.

La psychologue n'est là que le lundi.

Le maître E prend les CP, CE1 et en plus des CE2 (les enfants sortent de la classe pendant 45 minutes avec lui). Pour la maîtresse G, c'est en train d'être mis au point. Ne sont traités les cas où l'équipe sent que l'enfant a un grand besoin et a été identifié dans les classes.

Il n'y a toujours pas de médecin scolaire, mais uniquement une infirmière scolaire pour toute la ville des Lilas.

Concernant la présence des élèves de l'UEEA, qui ont des temps d'inclusion dans les classes, une sensibilisation au handicap pour tous les élèves de CP en classe et pendant le temps périscolaire du midi a été faite avec les animateurs et les enseignants, ainsi que les éducateurs de l'UEEA

Un projet danse avec le périscolaire le lundi midi a été mis en place pour les élèves de l'UEEA.

5/ Travaux, sécurité, hygiène

Travaux :

- Le préau a été refait cette année, avec des fenêtres double-vitrages et de nouveaux radiateurs
- Les WC pour les enfants au fond des couloirs du RDC et du 1er ont été refaits, avec la mise en place de WC adultes
- Les fenêtres du 1er étage côté cour et rue ont été remplacées, avec pose de stores occultants à la chaleur et la luminosité, avec des télécommandes
- La classe où le plafond s'était écroulé (collée au gymnase) a été refaite
- Les travaux du gymnase sont toujours en cours. Le bruit généré par les travaux gêne parfois les élèves, surtout ceux de l'UEEA, très sensibles au bruit, mais cela va mieux

Il reste à faire : la remise en peinture de l'escalier marron au bout de l'école, le remplacement des fenêtres en bois au rdc, l'installation d'un TNI (tableau numérique interactif) dans les deux salles RASED. Le représentant de la ville, M. Le Pontois, explique que les travaux d'insonorisation, demandés depuis plusieurs années mais très coûteux, ne pourront pas être faits sous cette mandature. Il manque aussi des stores vénitiens dans certaines classes, mais la demande a été faite.

Sécurité

Trois exercices de simulation incendie sont menés sur l'année.

Sécurité intrusion, PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) : l'exercice attentat-intrusion en confinement n'a pas encore été programmé.

6. Coopérative de l'école

Bilan 2022-2023 :

Dépenses:

Au total, 7.490 euros ont été dépensés l'an dernier en charges éducatives (sorties, achat de livres, petit matériel...) . S'ajoutent 552 euros pour l'adhésion OCCE et l'assurance

1.222 euros ont été dépensés pour la fête de l'école (achat de nourriture, lots...)

Crédits en 2022/23 :

Dons des familles : 2.978 euros

Vente de photos : 2.400 euros

Fête de l'école : 2.000 euros

2023-2024, les dépenses prévues :

Cette année a été commencée avec 10.000 euros.

Avec cet argent vont être payés : les sorties, les interventions en philo pour cinq classes (classes pas encore définies) ; une intervention Kapla éventuelle (qui sera rediscutée), 15 euros alloués par enfant dans chaque classe

Sont aussi prévus : 450 euros pour 150 enfants inscrits au concours Kangourou, 261,83 euros pour 64 enfants inscrit au concours des Incorruptibles, 400 euros pour les enfants inscrits pour une intervention cyclo-jeux (association qui fait travailler les compétences scolaires via des jeux de société)

La FCPE demande la fiche bilan de la coopérative pour l'année 2022-2023, pour voir l'évolution des dépenses et des recettes.